

REÇU EN PREFECTURE
le 21/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Annexe N Délégation portant tarification de location des salles municipales
D_050_12_23 du Conseil municipal du 18 Décembre 2023

p.j. n°12.5

Salle Maurice RAVEL (300 places assises en configuration entière)

Catégorie de location	Salle entière (sans cuisine)	Demi salle	+Option Cuisine
1- Jour de semaine du lundi au vendredi (horaires fermeture du site 22h30)	300,00 €	175,00 €	
2- 1 journée fin de semaine (samedi ou dimanche) (8h jour J jusqu'à 4h du jour J+1)	600,00 €	450,00 €	150,00 €
3- Week-end (8h jour J jusqu'à 17h jour J+1)	650,00 €	500,00 €	

Salle La ROSERAIE (capacité 65 places assises)

Catégorie de location	Salle (comprenant cuisine)
1- Jour en semaine (8h à 22h jour J)	300,00 €
2- le samedi (8h à 23h jour J)	300,00 €
3- le dimanche et jour férié (8h à 20h jour J)	300,00 €

Salle RODIN (capacité 50 places)

Catégorie de location	Salle	+Option Cuisine
1- Jour de semaine du lundi au vendredi *	100,00 €	
2- 1 journée fin de semaine (samedi ou dimanche) (8h jour J jusqu'à 4h du jour J+1)	175,00 €	150,00 €
3- Week-end (8h jour J jusqu'à 17h jour J+1)	225,00 €	

* Soumis aux horaires de fermeture du site 22h30

Kit de location vaisselles* (y compris le nettoyage)

Catégorie de location	Prix
1- Forfait 150 couverts Salle Maurice RAVEL (si besoin de 300 couverts = kit 150 X 2)	630,00 €
2- Forfait 50 couverts Salle RODIN	200,00 €
3- Forfait 65 couverts Salle la ROSERAIE	260,00 €

* kit s'entend verres à eau, à vin, flûte ou whisky, assiette plate, à dessert, tasse café, couverts

CAUTION

(tout type de location)

2 X le prix de la location

PARTICULARITES TARIFAIRES

Aux agents communaux

Accord d'1 gratuité/mandat

Aux associations

Réunions d'A.G. de bureau (X 6)
Événementiels ouverts à tous ou à rayonnement extra-communal (dont réunion de préparation) inclus dans la programmation portée par la Commune,
Temps festifs annuels de fin session (X1)
Organisation d'activités sportives à l'année, stage sportif ponctuel, passage de grade (arts martiaux)

Accord de gratuité (mise à disposition gratuite)



Fait à Issou, le 19 décembre 2023

Le Maire, Lionel GIRAUD

(Signature)